



Assemblée générale

Distr. générale
27 octobre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 58 b) de l'ordre du jour

Activités opérationnelles de développement : coopération Sud-Sud pour le développement

Promotion de la coopération Sud-Sud pour le développement : perspective sur 30 ans

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport répond aux résolutions 62/209 du 19 décembre 2007 et 63/233 du 19 décembre 2008, par lesquelles l'Assemblée générale a décidé de convoquer une conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Il a été décidé par la suite d'accepter l'invitation du Gouvernement kényan de convoquer cette réunion au plus haut niveau possible à Nairobi, du 1^{er} au 3 décembre 2009. La Conférence de Nairobi devra faire le point de la coopération Sud-Sud pour le développement depuis la Conférence de Buenos Aires de 1978 sur la coopération technique entre pays en développement jusqu'à maintenant. Le présent rapport rend compte de la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires au cours de cette période par les États Membres des organismes du système des Nations Unies. Conformément aux différents niveaux de mise en œuvre recommandés dans le Plan d'action de Buenos Aires, le rapport analyse les mesures prises aux niveaux national, régional, interrégional et mondial. Avec comme toile de fond les enseignements tirés des 30 dernières années, il met en lumière quelles devront être les grandes priorités de la coopération Sud-Sud dans les années à venir.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. La coopération Sud-Sud pour le développement : le contexte historique.....	4
III. Tendances de la mise en œuvre	9
A. Pays en développement.....	9
B. Pays développés	13
C. Initiatives régionales et interrégionales.....	15
D. Appui de l'ONU à la coopération Sud-Sud.....	17
IV. Possibilités et difficultés nouvelles	22
A. La coopération Sud-Sud dans les négociations mondiales.....	22
B. La coopération Sud-Sud dans les domaines du commerce, de la finance et des investissements.....	23
C. Problèmes urgents	25
V. Conclusions et recommandations.....	28

I. Introduction

1. Dans une conjoncture internationale instable, la coopération des pays en développement entre eux a été un facteur régulateur et positif dans la réalisation par ces pays de résultats socioéconomiques remarquables bien qu'inégaux. Cette coopération a commencé dans les années 50, mais ce n'est qu'à partir de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, tenue à Buenos Aires du 30 août au 12 septembre 1978, qu'elle s'est inscrite dans un cadre stratégique.

2. Cette conférence a fait partie d'un vaste effort de coopération réalisé par les pays en développement afin d'accélérer leur développement économique et social, et de combler l'écart avec les pays industrialisés qui avait commencé à se creuser pendant l'époque coloniale.

3. Le présent rapport rend compte de 30 années de coopération Sud-Sud menée sous l'égide du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement par les États Membres et les organismes et institutions des Nations Unies, et arrive aux constatations suivantes :

a) Les pays en développement en tant que groupe disposent désormais de toute la gamme des compétences techniques actuelles et de centres d'excellence dans des domaines clefs, ce qui a augmenté leur autonomie aussi bien nationale que collective;

b) De nombreux pays en développement continuent également de connaître de lourds déficits socioéconomiques, et certains d'entre eux ne pourront pas atteindre les objectifs minimums fixés par l'Assemblée générale lors du Sommet du Millénaire;

c) Un nombre croissant de pays en développement qui jouent un rôle pivot dans la coopération Sud-Sud sont en passe de devenir des pays à revenu moyen et les plus grands d'entre eux commencent à avoir leur mot à dire dans la gouvernance mondiale;

d) L'intégration régionale a nourri le progrès économique, entraînant une nouvelle expansion des échanges Sud-Sud dans les domaines financier, technologique et commercial;

e) La croissance industrielle du Sud pose des problèmes croissants pour l'environnement;

f) Les institutions et les programmes des Nations Unies ont joué un rôle décisif dans la promotion de la coopération entre pays en développement, mais des mécanismes renforcés de coordination, de suivi, de financement et d'établissement de rapports s'imposent pour améliorer encore leur fonctionnement.

II. La coopération Sud-Sud pour le développement : le contexte historique

Buts et objectifs stratégiques de la coopération Sud-Sud

4. Parmi les 38 recommandations du Plan d'action de Buenos Aires¹, 14 s'adressent directement aux gouvernements nationaux, 7 sont à mettre en œuvre au niveau régional, 1 au niveau interrégional et 16 au niveau mondial (voir aussi le texte complet sur <http://ssc.undp.org/>). L'objectif d'ensemble de ce plan d'action consiste à promouvoir l'autonomie nationale et collective des pays en développement par le biais de la coopération dans tous les domaines en vue de compléter la coopération avec les pays développés, mais sans s'y substituer.

5. En somme, le Plan d'action s'organisait autour des trois grands buts stratégiques que les pays en développement tentent collectivement d'atteindre depuis plus de 60 ans : renforcer leur indépendance économique, sociale et politique, accélérer le développement et remédier aux distorsions des systèmes internationaux dues aux rapports de force asymétriques de l'époque coloniale. Utiliser la mise en application du Plan pour évaluer les progrès de la coopération Sud-Sud permet de mesurer ces progrès à la fois en termes techniques et en termes stratégiques.

Progrès sensibles mais inégaux

6. Au cours des 30 dernières années, les pays en développement ont enregistré d'importants progrès techniques et technologiques, du fait essentiellement de leurs propres efforts, mais aidés en cela par la mondialisation de l'économie sous l'effet de la fin de la guerre froide et des avancées technologiques. Les capacités collectives des pays en développement se sont élargies à tel point que ces pays peuvent désormais échanger entre eux des biens et des services que seuls les pays développés pouvaient fournir il y a quelques décennies. Les pays en développement sont devenus de très grands fournisseurs de biens et de services de haute technologie pour les pays développés². Le monde en développement compte des centres d'excellence pour toute la gamme des technologies et des services. Ces changements ont offert aux sociétés transnationales la possibilité de multiplier les interactions entre pays en développement au point de transformer la structure des échanges et des investissements.

7. Les 30 années qui se sont écoulées depuis la Conférence de Buenos Aires ont été marquées par une progression nette mais inégale. Pendant les 10 premières années, les fondations ont été posées avec la mise en place de centres de coordination nationaux et la définition des idées maîtresses et des procédures. Les 10 années suivantes ont été marquées par une prolifération de projets et de programmes avec la disparition des obstacles dus aux comportements et des incompréhensions conceptuelles ainsi que la réorientation de la coopération Sud-Sud pour répondre à la mondialisation. Enfin, les 10 dernières années ont vu une très forte expansion du commerce, des investissements et du tourisme Sud-Sud, principalement sous l'effet de réformes de fond et de l'influence du secteur privé.

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.II.A.11 et rectificatif), chap. I

² Antoine van Agtmael dans *The Emerging Markets Century* (New York, Free Press, 2007).

Ces interactions sont plus évidentes dans les régions où les gouvernements collaborent à la mise en place d'arrangements conventionnels régionaux et sous-régionaux pour la prestation de biens publics comme infrastructures, cadres juridiques et réglementaires de nature à faciliter les échanges et à avoir d'autres effets réciproques salutaires. L'Afrique et l'Amérique latine ont encouragé l'intégration régionale en créant les institutions de base indispensables pour la coopération et la coordination entre les pays aux niveaux sous-régional et régional. L'Asie a considérablement progressé vers la mise en place d'une infrastructure régionale des transports par voie ferrée et autoroutes, ce qui a conduit à la construction et à l'optimalisation de chaînes de production régionales qui ont transformé la structure des ressources mondiales et des flux d'investissement et amené une réduction sensible des niveaux de pauvreté.

Négociations collectives et progrès technologique

8. Le nouveau poids économique des plus grands pays en développement a conduit à leur inclusion dans les réunions des principaux pays industrialisés et à la formation d'un nouveau groupe, le G-20, qui est devenu le forum prééminent pour les consultations mondiales sur les affaires économiques internationales. Dans les négociations commerciales et les débats sur le changement climatique, les pays en développement sont devenus des intervenants incontournables.

9. L'accroissement de leurs compétences techniques a permis à de nombreux pays en développement de se rapprocher de leurs autres objectifs stratégiques. En tant que groupe, ils représentent désormais le secteur de l'économie mondiale qui connaît la croissance la plus rapide. L'amélioration de leur autonomie nationale et collective ressort clairement de leur capacité à maintenir la croissance, bien qu'à un rythme plus lent, pendant la récession catastrophique qui sévit actuellement dans les pays développés.

Adaptation à la mondialisation

10. Avec l'accélération de la mondialisation économique après la guerre froide, l'Assemblée générale, répondant à une initiative du Groupe des 77, a demandé qu'une étude soit faite sur la manière dont la coopération technique entre pays en développement devrait être réorientée. Dans la résolution 50/119 du 20 décembre 1995, l'Assemblée générale a fait siennes les conclusions d'un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (TCDC/9/3) dans lequel un certain nombre de « nouvelles orientations » étaient recommandées pour répondre aux défis d'une mondialisation rapide.

11. Au nombre de ces recommandations figurait l'adoption d'une orientation plus stratégique de la coopération technique entre pays en développement axée sur des questions prioritaires, comme le commerce et les investissements, l'endettement, l'environnement, la lutte contre la pauvreté, la production et l'emploi, la coordination des politiques macroéconomiques, ainsi que l'éducation, la santé, les transferts de technologie et le développement rural. L'Assemblée générale y demandait également à tous les gouvernements et organismes compétents des Nations Unies d'envisager d'accroître le montant des ressources allouées à la coopération économique et technique entre pays en développement et d'identifier de nouvelles modalités de financement, comme la coopération triangulaire et le financement par le secteur privé. Elle demandait aux pays en développement et aux

organismes qui en relevaient d'intensifier leurs efforts de coopération technique en vue de renforcer les capacités scientifiques et techniques, notamment la mise en place de réseaux informatiques qui tiennent compte de la demande.

12. Cette initiative concernant les nouvelles orientations a coïncidé avec l'adoption par les pays en développement, avec la fin de la guerre froide, de politiques économiques plus axées sur le marché. La Chine a ainsi adopté une conception de la croissance axée sur les exportations qui a attiré d'énormes investissements étrangers vers le secteur manufacturier, celui-ci étant intégré à des chaînes régionales de production destinées à alimenter les marchés mondiaux. L'essor du secteur manufacturier et des exportations de l'Asie orientale a entraîné celui des importations de produits de base pour alimenter les usines, dont une large part en provenance d'Afrique et d'Amérique latine. Le résultat a été spectaculaire : le commerce Sud-Sud de marchandises est passé de 577 milliards de dollars en 1995 à plus de 2 trillions de dollars en 2006, et représentait 20 % du commerce mondial en 2007. Sur le plan interrégional, le commerce entre l'Afrique, d'une part, et la Chine et l'Inde, d'autre part, a explosé depuis 1990 (voir fig. 1 et 2). L'Inde a été propulsée au rang de leader mondial dans le secteur des services informatiques par la panique du passage à l'an 2000, qui a donné à ses ingénieurs informaticiens l'occasion de venir à bout des préjugés et de vendre leurs compétences aux sociétés occidentales.

Figure 1

Commerce Chine-Afrique 1990-2007^a

(En millions de dollars des États-Unis)

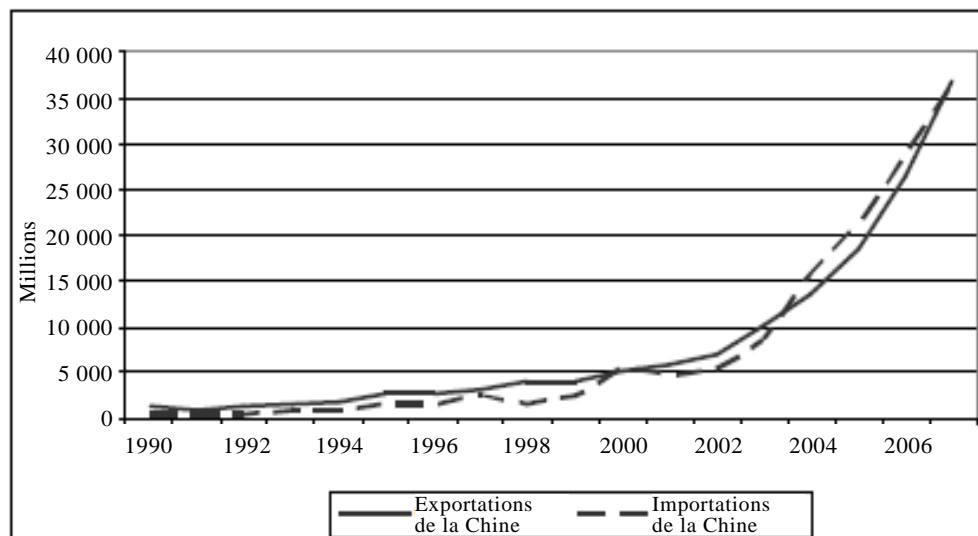
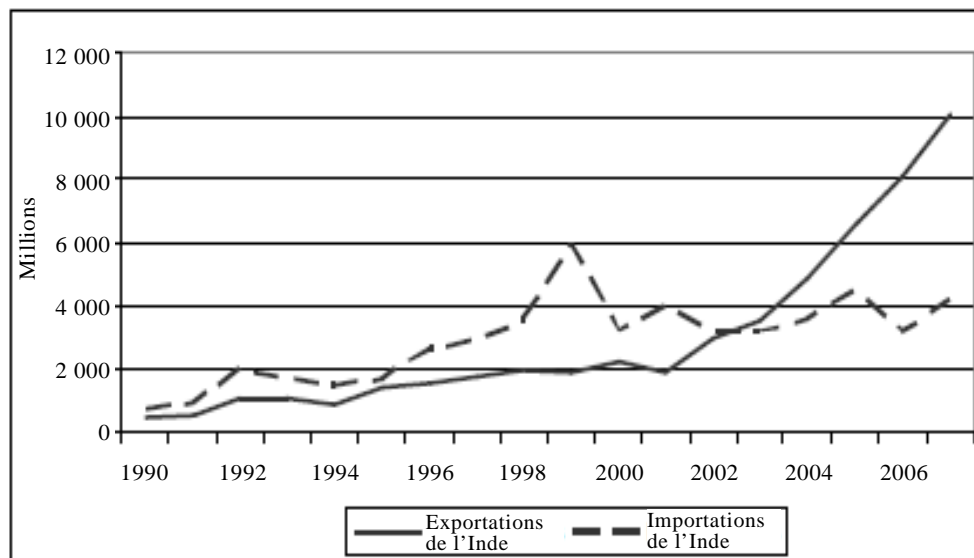


Figure 2
Commerce Inde-Afrique, 1990-2007^a

(En millions de dollars des États-Unis)



^a Kaplinsky, Raphael et Masuma Farooki (2009), « Africa's Cooperation with New and Emerging Development Partners: options for Africa's development », rapport établi pour le Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

13. En Afrique, où la forte hausse des prix des produits de base a accéléré la croissance économique dans de nombreux pays, des entreprises sud-africaines ont orienté l'expansion rapide des réseaux de téléphonie mobile vers les zones urbaines et rurales sur l'ensemble du continent. Encouragés par l'Union africaine et son initiative de Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, de nombreux pays africains ont entrepris un ensemble de réformes socioéconomiques qui ont favorisé de nouveaux flux d'investissements Sud-Sud, en particulier vers les pays dotés de ressources naturelles stratégiques. Ce qui importe au plus haut point, toutefois, est de garantir que les nouvelles recettes soient mises au service des aspects essentiels du développement humain. En Amérique latine, le Brésil a bénéficié de la hausse des prix des matières premières ainsi que de l'accroissement de la demande dont font l'objet ses exportations de produits de haute technologie dans les pays en développement.

Encourager le multilatéralisme et attirer de nouveaux acteurs

14. De nombreux résultats socioéconomiques récemment enregistrés dans le Sud l'ont été en raison de traités régionaux, les pays en développement cherchant à se protéger des exigences liées à la mondialisation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui à leur avis n'accordait pas suffisamment d'attention à leurs vulnérabilités.

15. La réussite économique a insufflé une énergie nouvelle à la coopération Sud-Sud. En 2003, dans la Déclaration de Marrakech sur la coopération Sud-Sud adoptée

lors d'une réunion convoquée par le Groupe des 77 au Maroc, les pays en développement ont exprimé la conviction que la coopération Sud-Sud était aujourd'hui plus nécessaire que jamais et que, par ailleurs, aucun pays en développement, même le plus avancé, ne pouvait véritablement espérer parvenir seul à la croissance et au développement et à influencer sur les résultats du programme international. Ensemble, toutefois, ces pays peuvent contribuer plus efficacement à réaliser les objectifs du développement et à influencer les relations internationales. Ces pays ont convenu de tout faire pour assurer l'interface nécessaire entre les modalités de la coopération Nord-Sud et de la coopération Sud-Sud³.

16. Fait qui n'est pas sans importance, les pays développés ont entériné la coopération Sud-Sud dans au moins trois grandes conférences mondiales : la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (2001), la Conférence internationale sur le financement du développement (2002 et 2008) et le Sommet mondial sur le développement durable (2002). La coopération Sud-Sud a également occupé une place de plus en plus importante dans les délibérations du Groupe des Huit (G-8). Avec la formation récente du Groupe des Vingt, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont en passe d'acquérir une nouvelle dimension géopolitique.

17. Les organisations non gouvernementales, en particulier celles qui ont des compétences scientifiques et techniques, ont aussi participé aux échanges Sud-Sud afin de transmettre de nouveaux flux d'informations et de qualifications dans des domaines souvent ignorés par les entreprises et les gouvernements.

Les défis liés au développement humain durable

18. La pauvreté généralisée demeure le plus grave défi dans de nombreux pays en développement, y compris ceux dont l'économie est particulièrement importante et dynamique. Des millions de leurs habitants souffrent de la faim, sont privés d'eau potable, d'un abri adéquat, de soins médicaux, de combustibles et de services d'assainissement. Le chômage, le sous-emploi et l'absence d'un travail décent demeurent des problèmes majeurs pour quasiment tous les pays en développement. La plupart des pays africains ne pourront pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement qui ont été fixés pour 2015 par le Sommet du Millénaire de l'Assemblée générale, en 2000 (voir résolution 55/2). Cette situation met en lumière la nécessité pour les pays en développement d'intensifier leur coopération en lui accordant un ordre de priorité beaucoup plus élevé. Si les pays en développement appuient verbalement la coopération Sud-Sud, rares sont ceux qui en ont fait une priorité en définissant clairement des politiques et des mécanismes institutionnels pour coordonner, suivre et financer des initiatives interfrontières suffisamment ambitieuses ou stratégiques.

19. L'insuffisance des moyens de financement a été une autre entrave capitale. Le financement de la coopération Sud-Sud a été suffisant pour démontrer son efficacité à l'échelon des projets et des programmes, mais totalement insuffisant pour lui donner un impact plus marqué, sauf en Asie orientale et en Asie du Sud-Est, où des sociétés ont procédé à des investissements massifs pour mettre en place des chaînes de production régionales destinées à servir les marchés mondiaux. Une troisième entrave a été l'absence d'informations à l'appui de la coopération Sud-Sud, les flux

³ A/58/683, annexe I, par. 3 et 4.

mondiaux et régionaux ne contribuant que faiblement à appuyer les processus de coopération Sud-Sud.

20. La rapidité avec laquelle le secteur manufacturier et le secteur commercial se sont développés en Asie orientale, de même que leur impact sur la pauvreté – le nombre de personnes vivant avec 1,25 dollar par jour a diminué dans le monde, où il a été ramené de 1,8 milliard en 1990 à 1,4 milliard en 2005⁴ –, permet d'espérer obtenir des progrès analogues dans d'autres régions du monde en développement. Toutefois, l'objectif d'un relèvement du niveau de vie pour la totalité des 5,6 milliards d'habitants⁵ que comptent les pays en développement a soulevé la question de l'impact sur l'environnement, qui donne à réfléchir. Face à la menace du changement climatique, qui a pour conséquences la perte de biodiversité, l'insécurité alimentaire et la propagation rapide de maladies contagieuses anciennes et nouvelles, les plans de développement doivent de toute évidence tenir compte de ces facteurs pour ne pas risquer de perdre le bénéfice des progrès accomplis.

21. Alors que 2 milliards de personnes dans les pays en développement sortent de la pauvreté et que 2 autres milliards cherchent à avoir une vie plus aisée, les décideurs devront, pour en minimiser les effets, tendre vers une croissance économique qui favorise à la fois le bien-être des individus et la santé de l'environnement. La coopération entre pays en développement rend ce modèle possible en incorporant et en appliquant les principes du développement humain durable. Sur cette voie de développement, la coopération Sud-Sud peut être un facteur déterminant dans la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux du Millénaire.

III. Tendances de la mise en œuvre

A. Pays en développement

Rôle déterminant des pays à économie émergente

22. La coopération Sud-Sud couvre toute la gamme des activités de développement, depuis la distribution de produits uniques, tels que pompes à main pour puits de forage et sels de réhydratation orale, jusqu'à des programmes complexes de lutte contre le VIH/sida, de construction de systèmes de communications électroniques et de travaux de recherche scientifique. Faute d'espace, le présent rapport ne permet pas d'en dresser une liste complète et une analyse rigoureuse se trouve également limitée par l'insuffisance de données fiables.

23. Au cours des 10 premières années du Plan d'action de Buenos Aires, certains pays en développement ont commencé à jouer un rôle central dans la coopération Sud-Sud. À la demande du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, l'Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud a convoqué en 1997 une réunion de 25 des pays les plus importants, chacun d'eux disposant des capacités techniques et de la volonté politique, d'une politique nationale explicite de coopération technique, d'un centre de coordination bien établi, d'une base de données sur les capacités disponibles et de ressources

⁴ Voir *Rapport 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.09.I.12), p. 4.

⁵ Voir *World Population Prospects: The 2008 Revision*, Executive Summary, p.5.

budgétaires suffisantes. Ces 25 pays les plus importants appartenaient à toutes les régions du monde : Afrique du Sud, Ghana, Maurice, Nigéria et Sénégal en Afrique; Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Singapour et Thaïlande en Asie; Égypte et Tunisie au Moyen-Orient; Malte et Turquie en Europe centrale et orientale, et enfin Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Mexique, Pérou et Trinité-et-Tobago en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde, qui viennent en tête de ces pays, illustrent comment des années d'efforts nationaux pour renforcer les compétences techniques permettent de développer les capacités en matière de fourniture d'assistance, de transfert de technologie, de concertation et de financement.

24. Le nombre des pays qui participent activement à la coopération Sud-Sud est beaucoup plus important que ce qu'il était en 1997, mais un petit nombre d'entre eux continuent de jouer un rôle déterminant. La Chine et l'Inde sont dans une catégorie à part en raison de l'ampleur et de la diversité de leurs programmes de coopération Sud-Sud. L'une et l'autre mènent actuellement des initiatives d'assistance technique qui couvrent presque la totalité des domaines intéressant les autres pays en développement et ont commencé, au cours des 10 dernières années, à étayer l'assistance technique par un appui financier.

25. La Chine a consenti des milliards de dollars de prêts commerciaux et de prêts à des conditions de faveur à des pays africains afin qu'ils produisent et mettent sur le marché toute une gamme de produits agricoles et minéraux. En 2000, la Chine a réduit ou annulé plus d'un milliard de dollars de dettes accumulées par les pays les moins avancés.

26. L'Inde a consacré au total 2 milliards de dollars à son programme d'assistance technique, dont environ 40 % pour l'éducation et la formation, 40 % également pour des projets et des services consultatifs connexes et 20 % principalement pour des voyages d'étude, des échanges culturels et des secours en cas de catastrophe.

27. En Afrique, le Nigéria a encouragé la coopération Sud-Sud par le biais du Fonds spécial créé en 1976, doté de quelque 432 millions de dollars et géré par la Banque africaine de développement. Ce fonds a servi à financer des projets de portée nationale ou régionale au moyen de prêts à faible intérêt et à appuyer l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En 2001, le Fonds de coopération technique du Nigéria, doté de 25 millions de dollars, a été établi et placé sous l'autorité de la Banque africaine de développement en vue de financer la recherche scientifique et le développement technologique en Afrique.

28. L'Afrique du Sud est un autre géant de la coopération Sud-Sud. Ce pays a tissé des liens de coopération avec l'ensemble de l'Afrique subsaharienne sous la forme d'accords bilatéraux ou par l'intermédiaire d'instances régionales. Un accord bilatéral majeur a été le projet de zone transfrontalière de protection et d'aménagement Drakensberg-Maloti conclu avec le Lesotho, pays sans littoral, afin de protéger la biodiversité et de promouvoir le développement durable dans les régions montagneuses du Drakensberg et des monts Maloti le long de leur frontière commune. Ce projet protégera l'art rupestre dans les montagnes et créera des possibilités de développement économique à partir des ressources naturelles et culturelles. La Commission Vérité et réconciliation pour l'Afrique du Sud a servi de modèle pour de nombreux pays qui émergeaient d'un violent conflit. Les investissements massifs réalisés par l'Afrique du Sud dans le reste de l'Afrique s'accompagnent aussi de louables missions de maintien de la paix sur ce continent.

29. D'autres pays importants ont mené toute une gamme de programmes, dont certains étaient extraordinairement novateurs. C'est ainsi que le Programme Bolivar, lancé en 1993 par le Venezuela sous les auspices de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a permis de créer des liens entre des organismes de recherche et des entreprises commerciales dans sept autres pays (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique et Uruguay) afin d'améliorer les capacités d'innovation de la région en matière de production industrielle, d'expansion des marchés pour les produits et de concurrence accrue. Ce programme a fait appel à divers groupes publics et privés, dont des chambres de commerce, des universités et des institutions financières, qui sont tous habilités à recevoir et examiner des offres de collaboration, à réaliser des études de marché et à constituer des réseaux – y compris avec des organes professionnels de financiers, de juristes, de chefs d'entreprise, d'hommes d'affaires et de chercheurs – à des fins de consultation et d'action.

Comment faire face aux problèmes transnationaux

30. La coopération Sud-Sud s'est également attachée à traiter de questions d'actualité très préoccupantes pour les pays en développement. En 1999, l'Indonésie a accueilli une série de réunions interrégionales sur les problèmes posés par la mondialisation, y compris les filets de protection sociale, les politiques de lutte contre la pauvreté et les politiques commerciales. En 2000, la Tunisie a organisé un séminaire sur la dette extérieure à l'intention de 24 pays africains. La même année, le Pérou a dirigé une initiative prise par le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Panama en vue d'arriver à mieux comprendre les effets du phénomène El Niño et à y faire face.

31. La coopération Sud-Sud a été un élément déterminant pour répondre aux problèmes transrégionaux communs et aux intérêts du développement. En 2005, la Déclaration de Maurice⁶ et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement⁷ ont accordé un rôle central à la coopération Sud-Sud, en particulier dans les plans relatifs à un système d'alerte rapide et dans les contrats d'assurance pour les pays touchés par des catastrophes naturelles. La coopération Sud-Sud a également été un élément significatif des plans adoptés par le Sommet mondial sur la société de l'information au cours de sa seconde phase, en novembre 2005. L'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont réaffirmé les mesures à prendre pour mettre en place un système de l'information ouvert à tous et axé sur le développement et, ultérieurement, des spécialistes indiens ont mis au point le Simputer peu coûteux à l'intention des habitants des villages.

32. Une autre initiative importante a été la décision prise en 2006 par le Groupe des 77 en vue de recentrer le réseau tiers-mondiste des organisations scientifiques sous le titre de Consortium du Sud pour la science, la technologie et l'innovation. Également en 2006, sur la proposition du Groupe des 77, les Parties à la Convention

⁶ *Rapport de la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, Port-Louis (Maurice), 10-14 janvier 2005* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.II.A.4 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe I.

⁷ *Ibid.*, annexe II.

sur la diversité biologique ont entrepris l'élaboration d'un plan d'action quadriennal sur la coopération Sud-Sud à l'appui de la diversité biologique. Une autre activité importante au cours de cette même année a été la création du programme de renforcement des capacités contre le terrorisme de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Face à l'expansion des menaces contre la sécurité transnationale comme le terrorisme et les pandémies telles que le VIH/sida, les initiatives de coopération Sud-Sud destinées à les maîtriser se sont aussi multipliées, bien que beaucoup reste encore à faire.

Initiatives bilatérales et multilatérales

33. L'essentiel de la coopération Sud-Sud entre dans le cadre d'accords bilatéraux, dont certains sont négociés à l'échelon institutionnel. L'Institut turc de normalisation a collaboré avec des partenaires en Bulgarie, à Cuba, en Inde, en Mongolie, en République de Corée et en République de Moldova. La coopération Sud-Sud fait également l'objet d'accords multinationaux ou d'arrangements régionaux. À côté des accords bilatéraux, le programme de coopération technique fonctionne sous le contrôle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), comme c'est le cas pour l'Accord de coopération pour la mise en valeur durable du bassin du Mékong.

34. Le rôle des organisations régionales a oscillé entre un rôle de tribune ou d'organisation faitière et une promotion active. Le système économique latino-américain a été remarquablement dynamique, contribuant à modeler les stratégies régionales de coopération technique, amenant les fonctionnaires des gouvernements à s'intéresser à la nécessité d'une stratégie conjointe (1993), puis en permettant de parvenir à un accord sur la méthodologie de programmation, de négociation, de suivi et d'évaluation (1994).

Constitution de réseaux Sud-Sud

35. À la base de tout ce qui précède, il y a eu un réseau de plus en plus complexe d'experts, de fonctionnaires, de relations d'affaires, de liens institutionnels et d'échanges d'informations. La constitution de ce réseau a été un élément central de la coopération Sud-Sud et représente peut-être la contribution la plus précieuse de cette coopération à l'autonomie collective des pays en développement. La facilité avec laquelle des réseaux peuvent être créés et entretenus sur l'Internet et la Toile, de même que l'expansion de l'emploi de la téléphonie mobile à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, ont produit un niveau sans précédent de connectivité sociale et démocratisé les privilèges liés aux communications à longue distance et à leur fréquence, qui appartenaient traditionnellement à une élite. C'est ainsi que les femmes, qui font partie des membres les plus vulnérables de la société, ont joué un rôle actif dans la mise en place de réseaux Sud-Sud non gouvernementaux pour améliorer leur statut et s'attaquer aux principaux problèmes économiques, sociaux et politiques.

36. En somme, tous les pays en développement se sont de plus en plus impliqués dans les échanges Sud-Sud, bien que les plus avancés d'entre eux y occupent une place centrale. La plupart des initiatives sont bilatérales, mais les échanges multilatéraux sont en augmentation en termes de concertation et de mesures destinées à résoudre les problèmes transnationaux. Les réseaux sont également en augmentation, mais il en faudrait beaucoup plus. Les activités multinationales

doivent être poursuivies et axées sur des objectifs stratégiques, par exemple la coopération dans les domaines de la science et de la technologie, de la santé, de l'éducation, du développement des infrastructures, de l'énergie et de l'environnement.

B. Pays développés

Complémentarité de la coopération Sud-Sud

37. Le Plan d'action de Buenos Aires¹ énumère cinq points au sujet du rôle des pays développés. En premier lieu, les problèmes de développement exigent des pays en développement et des pays développés « une nette intensification et une meilleure coordination des efforts », car les progrès de chaque groupe se ressentent des « politiques et réalisations » de l'autre groupe (par. 4). En deuxième lieu, la coopération technique entre pays en développement « ne réduit en rien à l'obligation des pays développés d'adopter les mesures nécessaires, notamment d'accroître leur aide au développement » (par. 6). En troisième lieu, la coopération technique entre pays en développement « n'est ni une fin en soi ni un substitut à la coopération technique avec les pays développés ». En quatrième lieu, l'intensification des liens avec le Nord « est nécessaire en ce qui concerne le transfert de techniques appropriées et de techniques de pointe, et celui d'autres compétences dans les domaines où ils sont nettement supérieurs ». En cinquième lieu, grâce à la coopération technique, « les institutions de pays en développement peuvent être mieux à même d'adapter et d'absorber les apports des pays développés qui sont adaptés à leurs besoins » (par. 8).

38. Bien que les pays développés se soient associés au consensus réuni autour du Plan d'action de Buenos Aires, leur participation a été limitée pendant la période de la guerre froide. Ceux d'entre eux qui ont répondu aux questionnaires du PNUD reconnaissent franchement, encore en 1993, que la coopération technique entre pays en développement ne faisait pas partie des composantes de leur aide au développement. Ceux pour lesquels la coopération technique était une composante de l'aide s'intéressaient principalement au financement de services consultatifs d'experts venus de pays en développement. Les comportements ont commencé à changer dans les années 90, lorsque la notion de nouvelles orientations dans la coopération triangulaire a marqué un tournant. Dans la communication qu'il a adressée en 1995 au Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement (TCDC/9/2, par. 49), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) indiquait que les renseignements ne faisaient guère état d'un appui des pays donateurs à la coopération technique entre pays en développement à la faveur des programmes d'aide bilatéraux, tout en précisant comment un certain nombre de pays développés, dont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, apportaient un appui à des projets de coopération Sud-Sud.

Émergence de la coopération triangulaire

39. Le Japon a été le premier pays développé à offrir un appui substantiel et de longue durée à la coopération Sud-Sud, en lançant un vaste programme à l'occasion de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique qui a eu

lieu en 1993. Ce programme a été en partie financé et suivi par le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement du PNUD, qui s'appelle désormais le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud. La première Conférence de Tokyo a été suivie par des réunions au sommet qui ont eu lieu tous les cinq ans et, de plus en plus, d'autres pays donateurs y ont participé. Le Japon a pris l'initiative d'une série de forums Asie-Afrique sur les affaires afin de développer le commerce et les investissements entre l'Asie et l'Afrique. Ce pays a également aidé les chercheurs et les institutions de l'Afrique de l'Ouest à mettre au point un nouveau riz pour l'Afrique (NERICA), c'est-à-dire des variétés de riz à rendement élevé et résistantes aux parasites qui soient adaptées aux conditions régionales. En 2005, l'Agence japonaise de coopération internationale a lancé le Programme de cocréation des connaissances Asie-Afrique afin d'attirer des participants africains et asiatiques vers des secteurs d'une importance capitale pour le développement de l'Afrique. Une autre initiative visait à encourager les pays en développement économiquement solides à devenir eux-mêmes des fournisseurs d'aide au développement. Le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Mexique, Singapour et la Tunisie ont participé à ce partenariat, qui fixe des objectifs, partage les coûts et fournit des experts pour des programmes de formation dans des pays tiers. Le Japon finance également un certain nombre de larges mécanismes de coopération régionale comme ceux mis en place pour mettre en valeur le bassin du Mékong et l'Institut africain pour le développement des capacités.

40. Au cours des 10 dernières années, l'Union européenne et ses États membres, les pays scandinaves et les États-Unis ont tous fournis des moyens de financement substantiels pour de nombreuses initiatives Sud-Sud. En 2003, le Comité de haut niveau s'est félicité de la décision de l'Union européenne visant à réunir ses 12 partenaires méditerranéens dans un partenariat euro-méditerranéen.

41. Les pays développés attribuent leur soutien aux arrangements triangulaires à une plus grande « appropriation » des projets de coopération Sud-Sud par les pays en développement. L'emploi d'experts venus des pays en développement est économique, indépendamment de l'intérêt qu'il présente sur les plans culturel et social. L'élargissement de l'appui triangulaire a porté le plus souvent sur des programmes de formation. Un appui a également été apporté à la création de systèmes administratifs et technologiques dans un domaine particulier, à l'adaptation des technologies, à l'emploi d'experts venus du Sud pour la mise en œuvre de projets et des services consultatifs, pour l'appui à des centres d'excellence et la constitution de réseaux d'institutions de l'hémisphère Sud.

42. En 2002 aux États-Unis, les Centers for Disease Control and Prevention et l'Agency for International Development (USAID) ont publié un rapport intitulé *South to South Collaboration: Lessons Learned* qui soulignait l'importance de la conception des projets pour déterminer les formes les plus appropriées de la collaboration Sud-Sud. Les autres facteurs de réussite étaient de toute évidence les suivants : objectifs clairement définis, participants bien choisis et dynamiques, suivi constant et évaluation complémentaire. Des liens durables et un financement régulier sont plus avantageux, aussi bien pour les donateurs que pour les bénéficiaires, que des projets ponctuels.

43. Les pays donateurs qui font partie du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont essayé de travailler en partenariat avec un certain nombre de pays en développement à

revenu intermédiaire afin d'apporter une aide au développement aux pays les moins avancés.

C. Initiatives régionales et interrégionales

Initiatives régionales

44. Les recommandations régionales formulées dans le Plan d'action de Buenos Aires¹ avaient les objectifs suivants : a) renforcer les institutions et organisations existantes; b) développer des liens interinstitutions dans les domaines hautement prioritaires; c) renforcer les capacités pour la collecte et l'analyse des données; et d) améliorer les systèmes informatiques régionaux pour la coopération technique entre pays en développement (par. 34). Sur cette base institutionnelle et informatique renforcée, les gouvernements devaient entreprendre des projets de coopération. Le processus systématique recommandé par la Conférence sur la coopération technique entre pays en développement n'a été suivi dans aucune région. Les organisations régionales ont toutefois proliféré sous l'impulsion d'ambitions économiques et politiques. Dans les années 90, alors que les négociations commerciales du Cycle d'Uruguay étaient sur le point d'aboutir à la mise en place d'un régime d'échanges mondiaux réglementés sous les auspices de l'OMC, des accords commerciaux régionaux ont été précipitamment mis sur pied pour donner aux pays une plus large marge d'action dans l'ordre mondial. À la fin de 2008, l'OMC avait été informée de l'existence de 421 accords commerciaux régionaux, tandis que 400 autres étaient en cours de négociation. On estime qu'environ 40 % de ces accords sont Sud-Sud.

45. De nombreux réseaux de coopération créés dans des domaines décisifs au cours des 10 premières années de la coopération technique entre pays en développement sont maintenant devenus des arrangements régionaux faisant l'objet d'un traité et s'accompagnent de liens interrégionaux.

Nouer des liens de voisinage sous-régionaux et régionaux

46. Le récent essor économique de quelques pays en développement a donné un nouvel élan aux mécanismes d'intégration régionale. Les pays d'Amérique latine ont créé en 2007 la Banque du Sud pour financer le développement dans la région. Le Marché commun d'Amérique centrale, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la Communauté andine et le Marché commun du Sud (MERCOSUR) ont mis en place un cadre institutionnel et réglementaire pour faciliter le raccordement entre leurs réseaux de transports terrestres et maritimes. En Afrique, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) a lancé un programme de facilitation du commerce et du transport en transit, tandis que la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) a adopté le Protocole sur les transports, les communications et la météorologie. L'ASEAN a adopté une feuille de route pour un transport maritime intégré et compétitif. Les membres de l'Organisation de coopération économique ont pris diverses initiatives intra-régionales en matière de commerce et de transports en Asie centrale et occidentale. Un nouveau service de fret ferroviaire reliant Almaty, au Kazakhstan, aux capitales d'autres républiques d'Asie centrale, de la République islamique d'Iran et de la Turquie fonctionne déjà.

47. L'Afrique et l'Amérique du Sud sont en passe de former des unions à l'échelle continentale. Les 14 organisations sous-régionales qui existent en Afrique doivent être regroupées dans le cadre de l'Union africaine en vertu de l'Acte constitutif qui est entré en vigueur en 2002. Certaines des structures prévues, comme le Parlement et le Conseil de la paix et de la sécurité, ont déjà commencé à fonctionner. En termes de coopération pour le développement, les États africains se concentrent depuis 2001 sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, notion stratégique d'action intégrée assortie d'un mécanisme de contrôle par des pairs. La mise en œuvre du partenariat s'accélère. De vieilles aspirations de constitution des « États-Unis d'Afrique » ont été ravivées et des plans concrets ont été dévoilés par les cinq États membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est en vue de former un État fédéral unique.

48. L'évolution de l'Amérique latine vers une union continentale se poursuit également – l'Acte constitutif de l'Union des nations sud-américaines a été signé en mai 2008 – et une entité analogue à l'Union européenne devrait être en état de fonctionner d'ici à 2019. Cette union réunira tous les membres du MERCOSUR et de la Communauté andine, soit 12 États au total. L'élan vers l'intégration économique régionale dans le Sud sera renforcé par un alignement sur ces initiatives.

Initiatives interrégionales

49. La coopération interrégionale s'est aussi développée au cours des dernières années. En 2005, la coopération entre l'Asie et l'Afrique a encore été consolidée par la création du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique et s'est traduite par l'augmentation des flux d'échanges et d'investissements entre ces deux régions. Toujours en 2005, la Communauté des nations d'Amérique du Sud a organisé au Brésil le premier sommet Amérique du Sud-Ligue des États arabes et, en 2006, elle a coorganisé le Sommet Amérique du Sud-Afrique qui s'est tenu au Nigéria. En prévision de la vingt-quatrième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 2007, les États arabes et les pays d'Amérique latine sont convenus de mettre en place un cadre commun de coopération dans des domaines liés à la protection de l'environnement, à savoir sécheresse, changement climatique, énergies renouvelables, ressources en eau, lutte contre la pollution et protection de l'environnement urbain.

50. À côté des initiatives à l'échelle de la région, différents pays ont lancé des initiatives interrégionales. Aussi bien la Chine que l'Inde ont organisé des réunions auxquelles ont participé de nombreux dirigeants africains et au cours desquelles des programmes bilatéraux sont approuvés sans perdre de vue les priorités à l'échelle des continents. Ces deux pays ont forgé des liens solides avec des pays d'Amérique latine et de la région arabe. La Malaisie a entrepris en 1996 de mettre au point des « partenariats intelligents » avec les pays d'Afrique australe afin de mettre en commun leurs données d'expérience s'agissant de la définition et de la concrétisation de leurs ambitions nationales par le biais d'un dialogue international. Depuis 2007, l'agence turque pour le développement a surveillé 930 projets et activités dans 90 pays en développement et consacre traditionnellement les deux tiers de son budget de développement à des programmes Sud-Sud.

51. L'initiative multilatérale Inde-Brazil-Afrique du Sud comporte toute une gamme d'activités allant d'un projet de lutte contre la faim administré par le biais du PNUD jusqu'à une collaboration dans des domaines de technologie de pointe.

Par ailleurs, le dialogue entre ces trois États a beaucoup contribué à consolider et à faciliter la coopération Sud-Sud interrégionale, comme l'a montré l'appui unanime apporté à la constitution d'un groupe de travail qui serait chargé de donner suite au projet d'accord trilatéral de libre-échange Inde-MERCOSUR-Union douanière sud-africaine lors de la première réunion au sommet de ces trois pays.

D. Appui de l'ONU à la coopération Sud-Sud

1. Rôle catalyseur

52. Le Plan d'action de Buenos Aires a initialement posé d'énormes problèmes conceptuels au système des Nations Unies. Les organisations qui jusque-là exécutaient des projets pour lesquels elles devaient simplement connaître la logistique des pays en développement devaient désormais comprendre les réalités économiques, sociales, historiques et culturelles de ces pays. À l'exception de deux, toutes les recommandations du Plan concernant des questions régionales, interrégionales et mondiales appelaient des mesures d'une ampleur encore inégalée de la part du système des Nations Unies. Pour reprendre les mots de la Conférence (par. 45 du Plan d'action¹), « le système des Nations Unies pour le développement tout entier doit s'imprégner de l'esprit de la coopération technique entre pays en développement et tous ses organismes pertinents devraient jouer un rôle éminent pour ce qui est de promouvoir la coopération technique entre pays en développement et d'agir comme catalyseurs de celle-ci ». Au cours des 10 premières années de la mise en œuvre du Plan d'action, le Comité de haut niveau s'est déclaré déçu, dans tous les rapports de suivi qu'il a présentés tous les deux ans, par les résultats obtenus par les organismes des Nations Unies. Ce n'est qu'au milieu des années 90 que des directives sur la coopération technique entre pays en développement ont été fixées, et ce n'est qu'à partir de 2003 que les résultats ont fait l'objet d'évaluations.

53. Au cours des 10 premières années de la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires, le Comité de haut niveau, dans chacun de ses rapports biennaux, s'est déclaré mécontent de la performance des organismes des Nations Unies, ce qui a conduit à l'élaboration de directives sur la coopération technique entre pays en développement à l'intention des organismes des Nations Unies au milieu des années 90, puis de normes sur l'évaluation des résultats. Les organismes des Nations Unies ont trouvé leur rythme pendant les 20 années suivantes de la mise en œuvre du Plan d'action, en devenant de fermes défenseurs de la coopération Sud-Sud. Chaque programme comporte désormais une composante coopération Sud-Sud qui, dans certains cas, constitue même un élément essentiel de la politique et de la programmation.

2. Politiques

Rôle rassembleur

54. Dans son rôle de rassembleur, l'Organisation des Nations Unies s'est activement employée à réunir les représentants des États Membres, du secteur privé et de la société civile pour définir des stratégies et négocier des consensus autour d'objectifs de développement. Les objectifs du Millénaire pour le développement offrent un exemple de ce rôle, car ils ont poussé les pays à adopter des stratégies nationales et régionales pour lutter contre l'extrême pauvreté et la faim, tout en les

encourageant à collaborer à la recherche de solutions pour l'ensemble du monde en développement. Un exemple remarquable en est l'Initiative de coopération Sud-Sud du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de la Communauté des Caraïbes qui a été lancée sur le thème « Au-delà des frontières : unir les peuples », afin de renforcer les capacités régionales en favorisant l'assistance technique et les possibilités de formation portant sur la santé génésique et l'éducation, le VIH/sida, la préparation à la vie active, l'organisation des carrières, l'éducation des enfants et l'égalité des sexes⁸.

Mobilisation

55. Au sein du système des Nations Unies, le PNUD est le principal défenseur des approches Sud-Sud du développement, rôle qu'il joue en appuyant le Comité de haut niveau et diverses enceintes de dialogue Sud-Sud. Il dirige également la préparation d'études analytiques et de directives du système des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, notamment des rapports biennaux sur l'état de la coopération Sud-Sud que l'Administrateur et le Secrétaire général adressent à des organismes intergouvernementaux. De nombreux organismes, fonds et programmes des Nations Unies aident le PNUD en lui communiquant les résultats de travaux de recherche et des données sur les tendances de cette coopération dans leurs domaines respectifs.

Directives et conseils d'experts

56. On trouvera des exemples de conseils et de directives d'experts fournis par le système des Nations Unies dans le *Rapport de 2008 sur l'économie de la création (Creative Economy Report)*⁹ rédigé conjointement par la Conférence Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le Centre du commerce international (CCI) et le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud. À l'occasion du Forum sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale organisé par la CNUCED en février 2009, à Genève, dans le cadre de sa réunion pluriannuelle d'experts sur la coopération internationale : coopération Sud-Sud et intégration régionale, les participants ont étudié les moyens de mettre le Sud à l'abri des pleins effets de la crise financière. La CNUCED fournit depuis longtemps des résultats de travaux de recherche et des données très utiles qui aident à définir les politiques des pays en développement en éclairant les tendances et les analyses économiques pertinentes, en particulier dans la perspective de la mondialisation.

Intégration

57. La coopération Sud-Sud est de plus en plus intégrée à l'action et au programme de travail des différents organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui s'occupent de développement. Depuis 2003, elle fait partie des domaines d'intervention du PNUD : gouvernance démocratique, réduction de la pauvreté, prévention des crises et redressement, énergie et environnement, technologies de l'information et des communications et VIH/sida. Dans le cadre de son plan de financement pluriannuel pour la période 2004-2007, le PNUD a intégré la coopération Sud-Sud comme l'un des « moteurs de l'efficacité du

⁸ Voir SSC/15/1, par. 40.

⁹ UNCTAD/DITC/2008/2.

développement »¹⁰ en invitant les bureaux de pays à cerner les problèmes, à contribuer à créer les conditions indispensables pour la coopération et à promouvoir la participation des gouvernements, du secteur privé et de la société civile. Le PNUD et le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud coordonnent l'intégration de cette coopération dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le PNUD, qui supervise le système des coordonnateurs résidents, encourage la coopération Sud-Sud par le biais des équipes de pays des Nations Unies, tandis que le Groupe spécial supervise, coordonne et encourage la coopération Sud-Sud au sein du système des Nations Unies pour le développement. En outre, le Groupe spécial organise l'exposition mondiale sur le développement Sud-Sud dans le cadre de la Journée annuelle des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et administre le Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

58. Un autre exemple de l'intérêt que les institutions des Nations Unies attachent à la coopération Sud-Sud est le « Plan stratégique de Bali d'appui technologique et de création de capacités », qui a mis la coopération Sud-Sud au centre de ses activités et a été formulé en 2005 sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement. En outre, le Comité de la politique générale du Secrétaire général a publié le 23 juillet 2008 la décision n° 2008/26 sur la coopération Sud-Sud dans laquelle il indiquait que l'ONU attachait une grande importance à la coopération Sud-Sud, qui pouvait grandement contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux du Millénaire. De hauts fonctionnaires ont été invités à redoubler d'efforts pour intégrer l'appui du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud. En conséquence, un cadre d'action conjointe interorganisations est actuellement mis au point afin de renforcer l'appui collectif de l'ONU aux efforts réalisés par la communauté Sud-Sud en matière de sécurité alimentaire, de changement climatique et de VIH/sida.

3. Programmation

Recherche et formation

59. La recherche et la formation ont absorbé la majeure partie des efforts déployés par l'ONU à l'appui de la coopération Sud-Sud. L'UNESCO mène l'activité dans ce domaine étant donné que quasiment tous ses programmes portent depuis toujours sur des pays qui collaborent sur une base régionale pour des questions telles que les normes dans l'enseignement, le développement culturel, la formation et la recherche scientifique. Il y a lieu de signaler en particulier la réussite de l'Académie des sciences du tiers monde qui, avec l'appui de l'UNESCO, octroie des bourses de recherches et de voyages ainsi que des prix à des jeunes scientifiques des pays en développement, en veillant à ce qu'une partie des personnes dotées des meilleures compétences dans les pays en développement continuent à s'intéresser aux problèmes des pauvres.

60. Le Centre du commerce international, créé conjointement par la CNUCED et l'OMC et qui fournit aux pays en développement qui en font la demande des analyses informatiques sur les possibilités commerciales par pays, région, secteur et produit, est un autre exemple des efforts réalisés par l'ONU. En mai 2008, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a arrêté un plan d'action pluriannuel pour la coopération Sud-Sud sur la biodiversité pour le

¹⁰ Voir SSC/15/2, par. 6.

développement qui comprend une solide composante de collaboration axée sur la recherche dans laquelle l'accent est mis sur l'échange de connaissances et de compétences scientifiques et techniques parallèlement à la réalisation d'évaluations stratégiques et au recensement des atouts communs et des solutions mutuellement avantageuses.

Conseils techniques

61. Le système des Nations Unies fournit activement des directives et des conseils techniques par le biais de la coopération Sud-Sud. Au titre du Programme spécial sur la sécurité alimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus de 1 400 experts et spécialistes venus des pays en développement les plus avancés ont vécu et travaillé avec des exploitants agricoles dans les pays qui avaient demandé de l'aide. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) est un exemple de prestation de services spécialisés par l'ONU, qui a créé dans 90 pays à travers le monde des unités d'appui technique qui disposent de bases de données sur les experts et les consultants locaux et régionaux, fournissent un appui technique et mènent des activités de développement des capacités pour lutter contre le VIH/sida.

62. De la même manière, la majorité des experts fournis au titre du Programme des Volontaires des Nations Unies provient de pays en développement. En 2008, la plupart des Volontaires sur le terrain (79 %) venaient de pays en développement, la majorité d'entre eux de l'Afrique. Plus d'un tiers servaient dans leur propre pays en tant que Volontaires nationaux, le reste assumant des fonctions internationales dans toutes les régions. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a un programme ambitieux visant à créer des centres d'excellence dans les pays en développement. Dans le même ordre d'idées, un réseau intergouvernemental comprenant plus de 20 pays en développement appelé « Partenaires dans le développement démographique » a été créé en 1994 et a apporté un appui technique et une collaboration en matière de population et de santé génésique. Les centres de coopération Sud-Sud de l'ONUDI sont établis dans des pays à revenu intermédiaire afin de faciliter les échanges de connaissances, de données d'expérience et d'informations technologiques entre ces pays et les pays les moins avancés. Le premier de ces centres de coopération Sud-Sud a été inauguré en Inde en 2006 et des centres analogues ont été ouverts en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Égypte et en Fédération de Russie.

Documentation sur les meilleures pratiques

63. Les institutions des Nations Unies se sont associées pour établir une documentation sur les meilleures pratiques de la coopération Sud-Sud qui concernaient leur domaine d'action. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) gère une base de données régionales sur les centres de collaboration, les groupes et comités de consultants, les groupes d'étude et les groupes scientifiques et autres mécanismes de collaboration axés sur la recherche, cela afin de multiplier les occasions de recherches en collaboration, de diffuser les résultats de la recherche et de rendre plus accessibles les découvertes ainsi que les technologies et les services appropriés dans le domaine de la santé. Le PNUD, en collaboration avec le Gouvernement brésilien, a créé à Brasilia le Centre international pour l'action en faveur des pauvres, qui assure la promotion de la coopération Sud-Sud pour la recherche appliquée et la formation dans ce domaine. Par ailleurs, le PNUD publie

des rapports nationaux et régionaux sur le développement humain pour lesquels il recrute des experts locaux, ce qui représente une avancée considérable dans la coopération Sud-Sud sur le plan intellectuel.

Constitution de réseaux

64. La constitution de réseaux au service du développement bénéficie d'un solide appui de l'ONU. Le PNUD dispose d'un certain nombre de « réseaux de connaissances » dans les cinq domaines d'intervention qui le concernent, ce qui lui permet de mettre en rapport des fonctionnaires et des experts dans le monde entier pour la mise en commun de l'information et du savoir. Le PNUD a entrepris de mettre également à profit ces réseaux pour la coopération Sud-Sud. Depuis 2006, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du PNUD s'est employé à élargir le réseau des centres gouvernementaux de coordination aux acteurs de la société civile et du secteur privé, en s'attachant plus particulièrement aux groupements sous-régionaux comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des Caraïbes et la Communauté de l'Afrique de l'Est.

65. En rassemblant ces groupes disparates dans la sous-région, le Groupe spécial crée des partenariats et des liens pour faire avancer le développement par des moyens officiels et officieux, auxquels vient s'ajouter un bulletin mensuel qui fournit des informations sur les nouvelles technologies, les solutions commerciales, les réunions et autres informations concernant le développement. L'OMS s'est aussi employée activement à créer des réseaux régionaux d'institutions spécialisées et d'organisations partenaires afin de fournir une assistance technique dans le secteur de la santé. Elle le fait par le biais de « pôles de connaissances » qui produisent, adaptent, distribuent et échangent des connaissances et des données d'expérience par la formation et l'assistance technique. L'ONUDI a mené une initiative sur la coopération Sud-Sud qui a abouti à la création d'un réseau de renforcement des capacités pour la formation en matière de sécurité biologique qui relie les Universités de Concepción (Chili), de Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) et de Malaya (Malaisie).

Transferts de technologies

66. La CNUCED a constitué un réseau de centres d'excellence pour faciliter le transfert de technologies et de connaissances à destination de l'Afrique grâce à la formation de scientifiques et d'experts. Ce réseau facilite également l'interaction entre ses membres et les participants aux cours de formation organisés en Afrique du Sud, en Chine, en Égypte, en Inde et en République-Unie de Tanzanie. Le transfert de technologies fait partie de la mission des Centres de coopération Sud-Sud de l'ONUDI. Le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du PNUD a également créé un mécanisme d'échange au niveau mondial des biens et des technologies Sud-Sud qui est chargé de faciliter les échanges et les transferts Sud-Sud de solutions de développement et de technologies appropriées pour le développement durable.

IV. Possibilités et difficultés nouvelles

A. La coopération Sud-Sud dans les négociations mondiales

1. Formulation de la gouvernance mondiale

67. Les années 60 ont été marquées par un déluge d'accords internationaux entre pays de l'hémisphère Sud, dont l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le Mouvement des pays non alignés, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation de la Conférence islamique. Toutefois, la création du Groupe des 77 en 1964 a été la décision qui, dans la coopération Sud-Sud, a permis aux pays en développement de participer activement aux négociations internationales et à la gouvernance mondiale. Pour cela, il leur a fallu maîtriser des faits et des chiffres sur des problèmes complexes, élaborer une stratégie acceptable pour tous les États Membres (plus de 130 maintenant) et participer à la négociation point par point de résolutions et de plans d'action sur toute la gamme des problèmes internationaux.

68. Compte tenu de la complexité du Groupe des 77 en raison de la diversité de sa composition et des intérêts très différents de ses membres, ces négociations ont été une grande réussite. Le Groupe des 77 a réussi à faire preuve d'un esprit positif pour traiter de questions complexes comme le droit de la mer et les problèmes mondiaux que pose l'environnement, sans laisser les intérêts souvent contradictoires de ses membres entraver sa profonde solidarité. Il a également mis à profit sa diversité en encourageant la formulation de stratégies de développement pour des sous-groupes tels que les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement. Il s'est impliqué dans l'examen de chacune des questions inscrites à l'ordre du jour de l'ONU sous l'angle du développement. En 1971, le Groupe a commencé à se faire représenter par un Groupe des 24 au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. En 1994, lors de la réunion qui a marqué son trentième anniversaire, il a décidé d'avoir une représentation dans les principaux lieux d'affectation des Nations Unies dans le monde, à savoir Genève, Nairobi, Paris, Rome et Vienne. Une autre initiative prise en 1994 a été la création d'un mécanisme conjoint de coordination avec le Mouvement des pays non alignés.

69. Le Groupe des 77 n'a pas seulement représenté au sein du système des Nations Unies le noyau dur des États Membres pour l'examen des questions traditionnelles de développement, mais il a apporté des idées nouvelles dans les négociations mondiales, comme par exemple le droit au développement et l'appropriation par les pays des ressources phytogénétiques et zoogénétiques. Le Groupe a également participé dans un esprit créatif aux négociations sur des questions telles que la Cour pénale internationale et la réforme de l'ONU. L'élargissement du système des Nations Unies au cours des quelques dernières décennies, y compris la création de l'Université des Nations Unies et du Fonds international de développement agricole (FIDA), a été presque entièrement le résultat des initiatives du Groupe des 77.

2. Comment faire face aux nouvelles crises

70. Le nouveau poids que représentent les pays en développement dans l'économie mondiale a fondamentalement transformé la dynamique des négociations mondiales. Les pays en développement ne jouaient autrefois qu'un rôle marginal dans les négociations mondiales en matière de commerce, alors que maintenant, avec l'importance mondiale que revêtent désormais leurs secteurs manufacturiers et leurs

marchés, aucun résultat concluant ne peut être obtenu sans leur accord, ainsi que l'a démontré la suspension du Cycle des négociations de Doha. Les intérêts des pays en développement dans les accords interrégionaux de partenariat économique portent désormais tout autant sur les préférences commerciales réciproques que sur l'aide ou le transfert de technologies. Pour faire face à la crise financière mondiale qui sévit actuellement, les pays en développement ont commencé à exiger d'exercer plus de poids dans la gouvernance multilatérale du système international monétaire et financier. Ils souhaitent également que le système lui-même soit réformé afin de garantir que le régime commercial international puisse servir les objectifs de développement. La réalisation de ces objectifs exigera une cohérence accrue au sein du Groupe des 77 et un renforcement des partenariats avec le Nord, la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé.

B. La coopération Sud-Sud dans les domaines du commerce, de la finance et des investissements

1. Nouveaux pôles de croissance dans le Sud

71. Lorsque les pays en développement se sont mobilisés pour former le Groupe des 77, en 1964, ils voyaient l'économie mondiale divisée entre un centre industrialisé et la périphérie agricole du monde en développement. Moins de 50 ans plus tard, cette notion a perdu toute réalité, le monde industriel traversant actuellement une crise économique alors que le monde en développement poursuit sa croissance. Le Brésil, la Chine et l'Inde, pays qui sont tous des géants dans l'exportation de produits agricoles, de produits manufacturés et de services informatiques, ont été ralentis mais devraient se redresser plus rapidement, selon les projections. Même l'Afrique a été quelque peu à l'abri de l'effondrement de la demande de ses produits de base dans les pays développés. Après avoir quadruplé ses ventes aux pays en développement entre 1995 et 2005, un quart de ses minerais et 20 % de son pétrole sont désormais exportés à destination de l'Asie.

72. Au cours des 10 dernières années, les pays en développement sont devenus les plus importants contributeurs au commerce mondial. L'émergence de la Chine et de ses voisins en tant que centre de l'industrie manufacturière mondiale a fait de ces pays le centre Sud-Sud du commerce de marchandises, qui est passé en valeur de 577 milliards de dollars en 1995 à plus de 2 trillions de dollars en 2006. Au cours de la même période, la part des exportations Sud-Sud dans l'ensemble des exportations a progressé de 7 % en Afrique, de 4 % en Asie et de 3 % en Amérique latine et dans les Caraïbes¹¹. Les produits manufacturés représentent désormais près de la moitié des échanges Sud-Sud; le commerce des produits de base, y compris les combustibles, a également augmenté, en particulier sur le plan interrégional, l'Asie devenant un marché capital pour l'Afrique. Plus de 40 % des investissements étrangers directs vont aux pays les moins avancés, l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique et des pays d'Asie étant à l'origine de la majeure partie de ces flux¹². En dépit de ces résultats d'ensemble, la plupart des avantages semblent toutefois être concentrés en Asie (voir tableau 1).

¹¹ Voir TD/B/C.II/MEM.2/2.

¹² TD/B/C.II/MEM.2/2, par. 11.

Tableau 1
Commerce Sud-Sud – ventilé par destination, 2006^a

(En pourcentage de l'ensemble du commerce Sud-Sud)

	<i>Afrique</i>	<i>Amériques</i>	<i>Asie</i>
Afrique	1,4	0,6	2,6
Amériques	0,6	5,8	3,3
Asie	4,3	3,9	77,6

^a UNCTAD TD/4251.

Coordination des politiques et acteurs non étatiques

73. Les politiques nationales, qui sont souvent le résultat de la coopération Sud-Sud, ont créé des conditions propres à attirer les investisseurs étrangers. Cela est particulièrement vrai en Asie, qui se flatte de disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et d'une excellente infrastructure des transports. Cette sous-région, sans tenir compte du Japon, compte 16 des 25 principaux ports maritimes du monde et 14 des plus grands ports à conteneurs.

74. Les entreprises transnationales de l'hémisphère Sud se multiplient également, ce qui est souvent à l'origine de cette augmentation des investissements étrangers directs Sud-Sud et d'autres flux d'investissements. D'après les rapports sur l'investissement dans le monde de 1993¹³ à 2005¹⁴ de la CNUCED, le nombre des sociétés transnationales mères dans les pays en développement est passé de 2 700 à 18 029. Au cours des 20 dernières années, les avoirs et les effectifs des sociétés transnationales de l'hémisphère Sud ont été multipliés par 18 et par 3 respectivement. Les produits sont désormais fabriqués partout dans le monde à partir d'éléments provenant de diverses régions et de divers pays, ce qui illustre l'intégration croissante des entreprises du Sud et du secteur privé.

75. Les pays en développement ont participé très activement aux cycles actuels de négociations sur le système mondial de préférences commerciales entre pays en développement qui fixe le cadre propre à favoriser les échanges Sud-Sud par le biais des échanges préférentiels et des accords tarifaires autorisés par l'OMC. Les participants au système mondial représentent environ la moitié de l'ensemble des exportations des pays en développement.

76. Les pays en développement sont également devenus très attractifs pour les investissements en provenance de toutes les régions, y compris les flux Sud-Sud. Les investissements étrangers directs en provenance des pays en développement, qui ont atteint le niveau record de 253 milliards de dollars en 2007, offrent un autre exemple probant de la réussite de la coopération Sud-Sud, étant donné qu'environ 40 % de ces investissements se font entre pays du Sud. Le mérite en revient pour une large part aux gouvernements des pays en développement, qui ont mis en place un ensemble de traités bilatéraux favorables aux investissements afin d'attirer les investissements étrangers. Sur les 2 608 traités de ce type qui existent à ce jour, 27 % ont été conclus entre pays en développement. Par ailleurs, leurs politiques à

¹³ *Rapport sur l'investissement dans le monde 1993*, p. 20.

¹⁴ *Rapport sur l'investissement dans le monde 2005*, annexe A.1.8, p. 264 et 265.

l'appui des affaires ont favorisé une augmentation rapide du nombre des entreprises transnationales des pays en développement figurant sur la liste des 500 plus grandes sociétés (Fortune 500), ce nombre étant passé de 19 en 1990 à 60 en 2009.

77. Des complémentarités Sud-Sud sont également apparues dans les flux d'investissements. Des ressemblances dans les conditions environnementales, climatiques, culturelles, économiques et sociales se sont traduites par des enveloppes d'investissements étrangers directs intéressantes pour les pays d'accueil sous forme de technologies, de compétences, de savoir-faire et de modèles d'organisation. Il ressort de l'analyse des politiques d'investissement appliquées dans plus de 20 pays en développement réalisée par la CNUCED que les investissements Sud-Sud ont tendance à avoir un fort coefficient de main-d'œuvre et à créer plus d'emplois que les investissements directs effectués par le Nord, qui sont en général à fort coefficient de capital. Les investissements asiatiques en Afrique correspondent souvent à de nouvelles entreprises plutôt qu'à des rachats d'entreprises existantes ou à des fusions avec des entreprises existantes.

78. Cette évolution met en lumière l'importance croissante du rôle du commerce, de la finance et des investissements dans le développement humain avec l'aide de politiques nationales, régionales et mondiales souvent formulées par le biais de la coopération Sud-Sud.

C. Problèmes urgents

1. Retard du développement social

79. Le fait que tout « développement » doit être mesuré en fonction des individus est une vérité souvent absente des débats économiques et sociaux à l'échelon international. Tous les aspects de la coopération Sud-Sud abordés dans le présent rapport sont pertinents pour le développement social mais, pour souligner leur importance, il convient de les examiner isolément. La principale caractéristique de la situation sociale actuelle dans le monde est la division de la population mondiale, qui dépasse 6 milliards, entre une majorité de deux tiers de pauvres, dont la plupart vivent en Afrique, en Asie et en Amérique latine, et un tiers de riches, dont la plupart vivent dans les pays industrialisés d'Europe, d'Amérique du Nord et de certaines parties de l'Australasie. Cette division, même si elle est tempérée par le relèvement du niveau de vie dans un nombre croissant de pays à revenu intermédiaire, se retrouve sous des formes très diverses, ainsi qu'il ressort clairement du *Rapport sur le développement humain* des dernières années :

a) 1,4 milliard de personnes subsistent avec 1,25 dollar par jour ou moins, et 2,6 milliards vivent avec 2 dollars par jour ou moins;

b) Près de 2 millions d'enfants meurent chaque année par manque d'eau potable et d'assainissement. Chaque année, 8,8 millions d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire, la plupart succombant à des maladies depuis longtemps guérissables;

c) Les 500 personnes les plus riches du monde ont globalement un revenu supérieur au revenu global des 416 millions les plus pauvres. Les 40 % de la population mondiale qui vivent avec 2 dollars par jour ou moins ne représentent que 5 % du revenu mondial, alors que les 10 % les plus riches en représentent 54 %;

d) En Afrique subsaharienne, moins de 40 % des femmes bénéficient de soins spécialisés quand elles accouchent, ce pourcentage étant inférieur à 30 % en Asie. Plus de 60 millions de femmes chaque année accouchent sans l'aide d'accoucheuses;

e) Le VIH/sida a fait tomber l'espérance de vie à 31 ans au Botswana. Un Zambien a moins de chances aujourd'hui d'atteindre l'âge de 30 ans qu'une personne née en Angleterre en 1840;

f) L'Afrique, avec 14 % de la population mondiale, ne produit que 3 % de son électricité. La puissance installée totale de ce continent dépasse à peine 100 000 mégawatts, dont 47 % correspondent à l'Afrique du Sud et 35 % à l'Afrique du Nord;

g) Les personnes à la recherche d'un emploi et d'une vie meilleure ont fui en masse les pays en développement. Selon les estimations, le monde compterait aujourd'hui 192 millions de migrants : 1 personne sur 35 vit et travaille dans un pays étranger. Leurs transferts de fonds à destination de leur pays d'origine dépassent le montant cumulé de l'aide publique au développement et de l'aide humanitaire.

80. Pour faire face aux problèmes de développement, la société civile à travers le Sud a mené énergiquement des activités allant de la recherche et de l'activisme à la satisfaction des besoins élémentaires, en ayant souvent recours à des moyens Sud-Sud pour atteindre ses objectifs. Un exemple en est l'Académie des sciences du tiers monde et ses structures auxiliaires (Organisation des femmes scientifiques du tiers monde et Réseau d'organisations scientifiques du tiers monde), qui apportent toutes un appui à la recherche scientifique dans les pays en développement. Social Watch, organisation non gouvernementale qui a son siège à Montevideo, publie un rapport annuel qui offre la perspective d'un pays en développement sur la situation internationale. Un autre exemple est l'Association des femmes africaines face au sida, qui dispose d'un réseau de 40 bureaux locaux de pays qui conseillent les femmes, les enfants et les familles dans la lutte contre le VIH/sida.

81. Des individus ont également eu un effet positif sur les échanges Sud-Sud au cours des dernières décennies, dont des exemples sont Wangari Maathai et Mo Ibrahim, en Afrique, qui se sont employés respectivement à protéger l'environnement et à amener les dirigeants africains à adopter une gouvernance plus démocratique. Au Bangladesh, le lauréat du prix Nobel, Muhammad Yunus, a créé la Banque Grameen fondée sur l'idée du microfinancement et a permis à des millions de pauvres à travers le monde en développement de devenir économiquement indépendants.

82. Les gouvernements ont adopté nombre de résolutions, déclarations, conventions et traités pour répondre à de nombreux problèmes que connaissent les pays en développement. Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont lancé des processus consultatifs et mis en place des réseaux de partage des connaissances, dont de nombreux sont Sud-Sud. Un programme de développement axé sur les individus exige que les gouvernements assurent le suivi et la mise en œuvre des traités et accords existants, et qu'il existe un solide attachement Sud-Sud et Nord-Sud aux objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Crises émergentes

83. Le réchauffement climatique représente aujourd'hui la plus grave crise émergente provoquée par les émissions de gaz provenant des déchets industriels. Si les tendances actuelles se maintiennent, les températures moyennes à travers le monde pourraient augmenter de plus de 5 °C au cours de ce siècle, alors que le seuil

de dangerosité du changement climatique au-delà duquel les dommages écologiques seraient irréversibles correspond à une augmentation d'environ 2 °C. Dans ce cas, des millions de personnes à travers le monde seront affectées par des changements dans les modes de production alimentaire, la propagation des maladies contagieuses, la pénurie d'eau et la montée du niveau de la mer. Pour y remédier, les gouvernements ont cherché à enrayer les émissions de gaz à effet de serre en fixant des normes légales. Aux termes du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques¹⁵, la plupart des pays développés, à l'exclusion de l'Australie et des États-Unis, ont accepté de réduire leurs émissions pour atteindre des objectifs spécifiés d'ici à 2012.

84. Une action Sud-Sud importante a été menée concernant un aspect du réchauffement climatique, à savoir les catastrophes naturelles liées au climat. Cette action fait partie d'un effort visant à améliorer la préparation aux catastrophes entrepris dans les années 90 et qui a sensiblement transformé la politique internationale : les secours en cas de catastrophe ne sont plus considérés comme une activité ad hoc, mais comme une activité qui doit être planifiée et intégrée dans des programmes de développement durable. Cette approche fait appel à la coopération Sud-Sud, car l'efficacité des secours en cas de catastrophe est largement tributaire de la rapidité et de l'adaptabilité de l'aide apportée. Elle souligne la nécessité d'une politique dynamique pour informer, motiver et intéresser les individus concernant tous les aspects de la réduction des risques de catastrophes au sein de leur propre collectivité. Elle appelle à tirer des enseignements des catastrophes passées afin d'améliorer les mesures de réduction des risques. Les conditions propices à cette approche sont créées par la Stratégie de Yokohama pour un monde plus sûr de 1994¹⁶, la Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes lancée par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social en tant que cadre interinstitutions en 2000 (voir résolution 54/219 de l'Assemblée générale), et par le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes¹⁷.

85. Afin d'appliquer la Stratégie internationale en tant que stratégie Sud-Sud, la Banque mondiale a créé en 2006 le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement avec l'appui des pays suivants : Allemagne, Australie, Canada, Commission européenne, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Ce dispositif devrait pouvoir déboursier 100 millions de dollars entre 2008 et 2015.

86. S'agissant d'autres crises émergentes comme la diffusion de polluants toxiques sur la terre, dans les océans et dans l'atmosphère, la perte de biodiversité et la désertification rapide – toutes questions qui figurent au programme du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – les gouvernements ont approuvé un « plan stratégique » dans lequel la coopération Sud-Sud est l'une des huit composantes. Ce plan met l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et l'importance du rôle des connaissances scientifiques et de la technologie, qui influent de manière décisive sur l'utilisation et le partage des ressources de la terre entre ses habitants. La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a décidé, à sa réunion de mai 2008, d'élaborer un plan

¹⁵ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2303, n° 30822.

¹⁶ A/CONF.172/9, résolution 1, annexe I.

¹⁷ A/CONF.206/6 et Corr. 1, chap. I, résolution 2.

d'action pluriannuel de coopération Sud-Sud sur la biodiversité au service du développement. En 2007, les États parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, avaient approuvé un plan stratégique de 10 ans (2008-2018) qui comporte d'importants éléments Sud-Sud. Ils ont demandé la création de dispositifs efficaces de partage des connaissances, y compris des savoirs traditionnels, ainsi que le recensement et la diffusion des meilleures pratiques et des expériences réussies. Il est également fait appel à la coopération Sud-Sud pour garantir l'accès aux technologies disponibles.

V. Conclusions et recommandations

87. L'aube de ce siècle a vu la montée de l'influence des pays en développement sur la scène mondiale. Leur vigueur économique et leur pouvoir de négociation collective leur ont donné une voix plus importante dans les négociations économiques internationales et les institutions de gouvernance mondiale, y compris l'ONU, l'OMC et le Groupe des Vingt, de création récente. Malgré ces progrès sensibles, les pays en développement ont besoin de mécanismes renforcés pour une coordination efficace des politiques et des institutions connexes afin de renforcer l'action collective d'une manière cohérente. Il faut qu'un dialogue s'engage sur les réformes nécessaires concernant les politiques et les institutions ainsi que sur le développement des capacités afin d'assurer le suivi et l'évaluation de la coopération Sud-Sud dans la mise en œuvre des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale. Il faut également disposer de normes, de règles et de cadres réglementaires de nature à renforcer la coopération Sud-Sud. Des méthodologies s'imposent pour rassembler des informations sur les flux de l'aide Sud-Sud et d'autres formes de coopération, notamment les contributions en nature et le partage des ressources naturelles et des connaissances. Des études portant sur les différents pays et régions en termes de capacités disponibles ou manquantes devraient être réalisées afin de déterminer comment cibler les initiatives Sud-Sud pour garantir le plus fort impact.

88. Les flux Sud-Sud de capitaux, d'échanges et d'aide au développement demeurent importants pour la croissance des pays en développement. Cette aide au développement englobe le partage des connaissances et des données d'expérience, la formation, le transfert de technologies, les contributions en nature, les arrangements de partage des coûts, les prêts à des conditions de faveur, les lignes de crédit et de nombreuses autres innovations. Il est donc nécessaire de faire appel à de nouveaux intervenants qui ont les moyens d'aider d'autres pays du Sud et la volonté politique de le faire.

89. Le présent rapport souligne le fait que si tous les pays en développement ont participé aux activités Sud-Sud, les plus avancés d'entre eux ont joué un rôle déterminant en tant qu'instigateurs de programmes multinationaux, centres de partage des connaissances et de l'expérience et sources de compétences, de technologies et de moyens de financement. Malgré les progrès réalisés par ces pays, toutefois, des domaines subsistent dans lesquels ils ont eux-mêmes besoin d'assistance pour renforcer leurs capacités et garantir que les avantages de la croissance sont également répartis afin de s'attaquer aux poches de pauvreté qui persistent à l'intérieur de leurs frontières. C'est pourquoi les déséquilibres du développement observés dans le Sud appellent deux formes d'assistance :

celle nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux des pays qui se trouvent aux échelons inférieurs du développement, et celle axée sur les besoins des pays qui ont déjà atteint un certain niveau sur l'échelle du développement. Cette dichotomie doit être acceptée par les donateurs et les organisations du système des Nations Unies, qui doivent agir en conséquence. Parallèlement, les pays en développement devraient veiller à la mise en place des infrastructures politiques et institutionnelles nécessaires pour qu'ils puissent mettre à profit l'aide qui leur est offerte.

90. Les efforts de développement Sud-Sud ont été de plus en plus largement financés par des donateurs du Nord par le biais d'arrangements triangulaires. Inversement, les pays du Sud ont parfois été en mesure de fournir des compétences et du savoir-faire aux pays développés.

91. Les conclusions mettent également en lumière le rôle de l'ONU en tant que catalyseur des initiatives Sud-Sud et laissent entrevoir son rôle croissant en tant qu'intermédiaire entre pays en développement et pays développés et facilitateurs de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. En raison de sa très large représentation à travers le Sud, le système des Nations Unies est capable de discerner les capacités et les lacunes des pays en développement, tout en collectant des données sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de ses programmes de développement en cours d'exécution, en les analysant et en les diffusant.

92. L'ONU devrait principalement concentrer son action sur le développement des capacités nationales dans les domaines prioritaires en facilitant le partage des connaissances intrarégionales et interrégionales, et en encourageant les pays qui connaissent des difficultés de développement à procéder à des échanges mutuellement bénéfiques avec les pays qui disposent de capacités technologiques et autres plus avancées. Le système des Nations Unies devrait appuyer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire principalement dans une perspective régionale, en mettant en rapport les centres d'excellence nationaux, en fournissant l'expérience normative mondiale qui correspond aux différents mandats de ses fonds, programmes et institutions, et en faisant preuve de neutralité politique face aux susceptibilités locales, favorisant ainsi les processus d'intégration sous-régionale et régionale.

93. Ces processus d'intégration régionale pourraient faire l'objet d'études et de débats plus poussés afin de permettre au système des Nations Unies de mieux appuyer des projets nationaux de développement des capacités en vue de créer des relations de voisinage sous-régionales et régionales dans le Sud. Les initiatives de ce type produisent des résultats plus marqués dans un plus grand nombre de pays et de populations, mais exigeraient aussi que des ajustements soient apportés aux arrangements institutionnels de financement et de programmation.

94. Les pays du Sud ont fait des efforts pour résoudre leurs problèmes d'une manière collective, en créant des marchés communs régionaux, des unions douanières, des cadres institutionnels et réglementaires ainsi que des réseaux internationaux de transports et de communications, mais des résultats encore plus sensibles pourraient être obtenus lorsque les politiques et les actions concertées des gouvernements nationaux viseront à transformer les similarités en matière d'environnement, de culture, de langues et de proximité géographique en occasions de créer des chaînes de valeurs et des blocs régionaux dynamiques. Il ne faut donc pas renoncer à l'urgence d'efforts renforcés visant à stimuler et à dynamiser les groupements sous-régionaux et régionaux en formulant des politiques et des accords

de nature à favoriser des voisinages prospères pour des investissements et des échanges commerciaux débouchant sur une pléthore de nouveaux avantages.

95. Par ailleurs, pour le système des Nations Unies, ces groupements régionaux et sous-régionaux créent des occasions de multiplier l'impact de ses interventions en les faisant passer d'un niveau national à un niveau plus élevé. Il fournissent également l'occasion d'étudier et d'analyser systématiquement les facteurs à l'origine des exemples réussis de développement régional et sous-régional.
